

Activité 2 : La préservation du patrimoine, entre tensions et concurrences : l'exemple du Mali (pp. 282-285)

1. A l'aide des documents, rédiger un texte proposant une définition de ce qu'est le patrimoine au Mali et les enjeux autour de sa conservation (les lieux de conservation).

REPÈRES

Le riche patrimoine du territoire malien

• **L'empire du Mali.** Dès 750 est fondé un puissant empire autour de la région aurifère du fleuve Sénégal. L'empereur, « maître de l'or », jouit du monopole des pépites d'or. Mais, au XII^e siècle, des attaques berbères venues du nord du Sahara et une grave sécheresse due à la déforestation déstabilisent la région, qui se morcelle en plusieurs petits royaumes.

En 1235, Soundjata Keïta devient *mansa* (« roi des rois »). Il fonde l'empire du Mali et une nouvelle capitale : Niani. La richesse de cet empire vient du commerce avec les Arabes, qui amènent l'islam, et de l'or. Au XIV^e siècle, l'empereur Kankou Moussa développe de nombreuses villes au bord du Niger, telle Tombouctou, renommée pour ses monuments.

• **Un patrimoine toujours vivant.** Ces empires africains déclinent au XVII^e siècle suite à la découverte de nouvelles routes commerciales par les Européens permettant d'éviter le Sahara. Plusieurs peuples ont prospéré dans cet espace malien comme le peuple dogon, réputé pour sa mythologie, ses statues et ses masques de cérémonie. De nombreuses œuvres d'art, le plus souvent conservées en Europe, témoignent encore aujourd'hui de ce riche patrimoine historique.

1 Le richissime empereur du Mali Kankou Moussa

« En 1324, [Mansa Moussa ou Kankou Moussa] entreprit le pèlerinage à La Mecque avec l'intention évidente d'en imposer aux souverains arabes. Accompagné de milliers de serviteurs, il traversa le désert et apparut au Caire aux yeux éblouis du monde comme un seigneur d'Eldorado. Ses gens transportaient près de deux tonnes d'or sous forme de cannes ou de poudre. [...] Les largesses magnifiques de Moussa firent perdre à l'or sa valeur et le cours du métal jaune baissa pour plusieurs années. [...] Kankou Moussa, qui était déjà passé par Tombouctou à l'aller, s'y arrêta au retour pour confirmer l'autorité du Mali sur la boucle du Niger. Il y fit construire la grande mosquée de Djingareyber [...]. »

Mansa Moussa avait fait connaître le nom du Mali dans tout le monde arabe, depuis l'Andalousie jusqu'au Khorassan, et les cartes européennes, comme la carte du monde d'Angelo Dulcert (1339) montrent une route traversant l'Atlas et le désert pour aboutir chez le roi des mines d'or : « rex Melli ». De même l'Atlas Catalan d'Abraham Cresques, dressé pour le roi de France Charles V le Sage, porte très nettement le nom de la capitale : « Ciutat de Melli » [...].

Les successeurs de Kankou Moussa eurent de la peine à maintenir longtemps un ensemble aussi vaste. »

Joseph Ki Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Hatier, 1994.



2 Kankou Moussa représenté sur l'Atlas Catalan

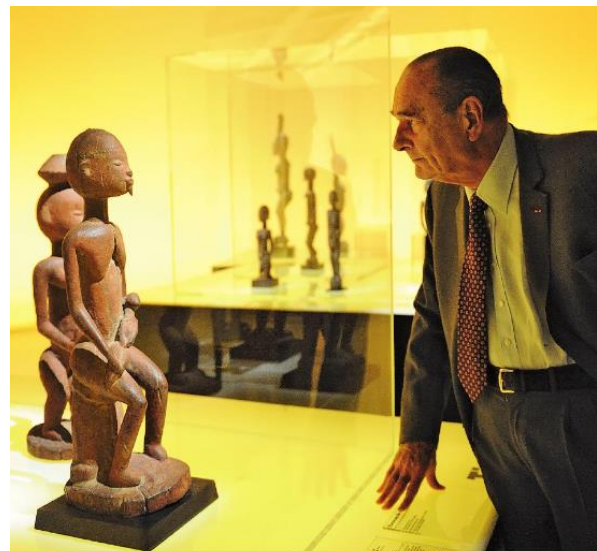
(Abraham Cresques, 1375, copie du XIX^e siècle, BnF, Paris.)

En haut à droite, est représenté le littoral atlantique marocain, et au nord, la chaîne de montagne de l'Atlas. Au sud, le désert du Sahara puis l'empereur du Mali qui brandit un sceptre et une pépite d'or. Il accueille un marchand arabe monté à dos de chameau.



3 La grande mosquée Djingareyber de Tombouctou

La mosquée fut construite entre 1325 et 1327 par un architecte andalou à la demande de l'empereur Mansa Moussa. Sous son règne, le Mali s'islamisa progressivement, même si les croyances animistes y sont tolérées.



4 Une exposition sur l'art dogon au musée du quai Branly, en 2011

Jacques Chirac a œuvré pendant sa présidence à la promotion des arts premiers (africains, océaniques, précolombiens, etc.), jusque-là invisibles dans les grands musées français. Il a permis l'ouverture du musée du quai Branly.

5 La France doit-elle restituer ses œuvres à l'Afrique ?

Le Rapport Savoy-Sarr « sur la restitution du patrimoine africain », qui a été remis à Emmanuel Macron le 23 novembre 2018, propose de rompre avec l'inaliénabilité du patrimoine national qui empêchait jusqu'alors la France de répondre aux réclamations de certains pays.

« [...] Une grande partie est entrée dans les collections françaises entre 1885 et 1960, or "sur cette période, nous sommes donc indiscutablement dans le fait colonial, ce qui suppose forcément une asymétrie structurelle dans l'acquisition", selon l'universitaire Felwine Sarr. [...] Les chercheurs dénoncent d'ailleurs un véritable "système" d'appropriation de l'art africain par la France : butins de guerre, vols, pillages, ou œuvres achetées à prix bradés. L'argent qui a été versé, n'aurait jamais correspondu au prix réel de l'œuvre. [...]

"La jeunesse africaine [doit avoir] accès en Afrique à son propre patrimoine", dénonçait vendredi dernier l'Élysée, rappelant le souhait émis par le président Macron, que "d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives".

[...] Stéphane Martin, président du musée du Quai Branly [...] estime que les musées, français ou africains, "ne doivent pas être otages de l'histoire douloureuse du colonialisme". [...] Cette crainte de vider les musées français est partagée par l'ex-ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon. Il assure que "la mise en œuvre des recommandations aurait pour effet de vider les collections africaines des musées français", défendant le caractère "universel" des musées parisiens. [...]

Certains conservateurs et historiens français soulignent la responsabilité des musées vis-à-vis d'œuvres uniques au monde, précieuses et fragiles, et donc difficile à déplacer. Mais surtout, ils sont soucieux des capacités muséales africaines. Des craintes qui reposent en partie sur des exemples historiques malheureux, notamment le plus fameux d'entre eux, le pillage en 1997 d'œuvres restituées vingt ans plus tôt par la Belgique, au Musée National de Kinshasa. »

Alexandra Edip, « La France doit-elle restituer ses œuvres d'art à l'Afrique ? », *Capital*, 28 novembre 2018, © Prisma Média.

2. A l'aide des documents, rédiger un texte décrivant les différentes menaces qui pèsent sur la patrimoine malien.

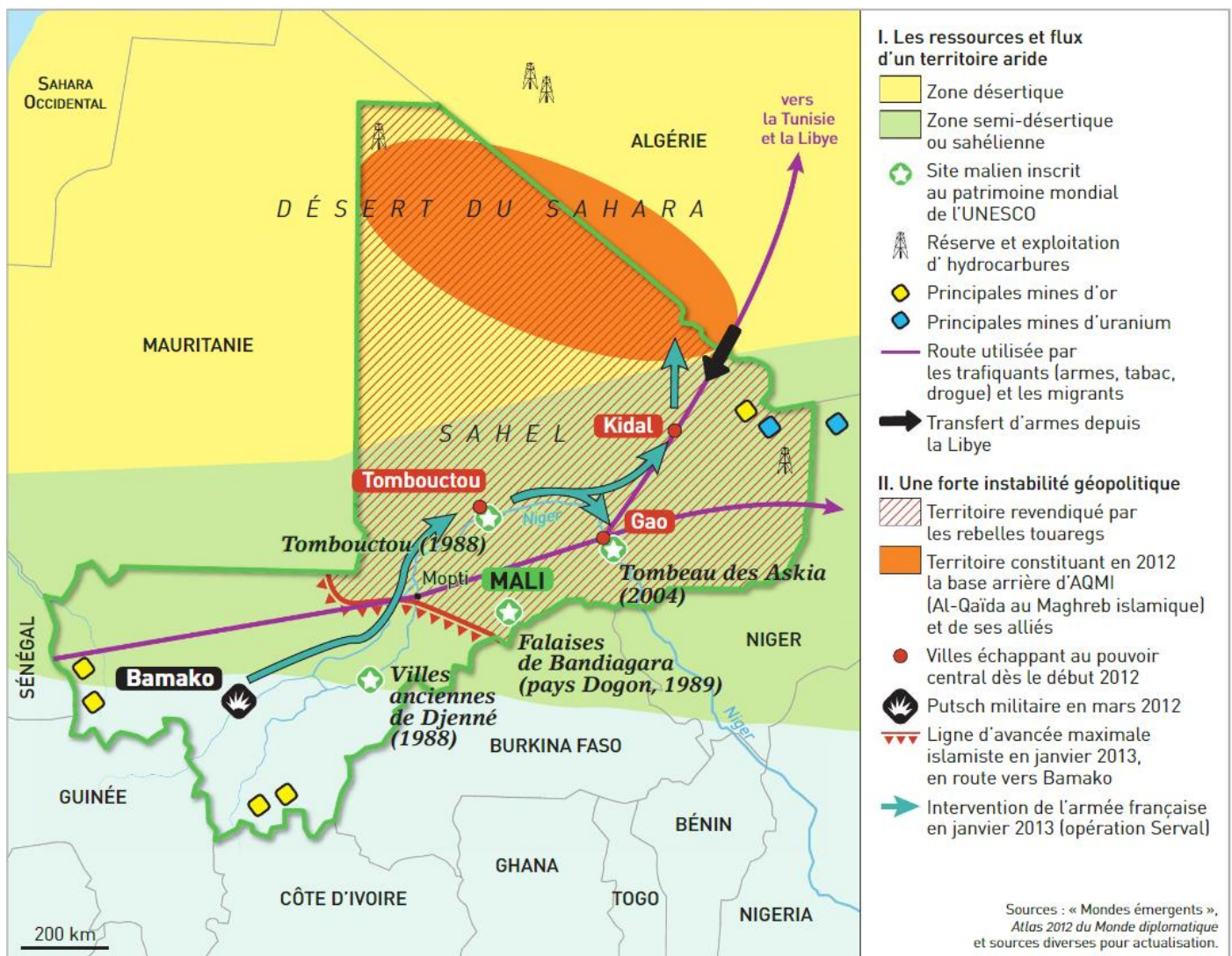
Le patrimoine malien en péril

• **Des menaces anciennes.** Plusieurs facteurs menacent le patrimoine culturel. D'abord, à son arrivée, le colonisateur a remis en cause une partie du patrimoine immatériel local (croyances, rituels, techniques artisanales, etc.). D'autre part, de nombreuses œuvres d'art ont été transférées en France ou en Europe.

• **Les menaces actuelles.** Les menaces persistent de l'indépendance en 1960 jusqu'à aujourd'hui, notamment à cause du manque d'investissement chronique d'un État malien aux faibles moyens pour protéger, restaurer et mettre en valeur son patrimoine. Mais c'est surtout lors du conflit de 2012-2013 et de l'instabilité géopolitique qui en découle que le patrimoine a le plus souffert. Profitant de la rébellion touareg au

nord du pays, les djihadistes ont pris de nombreuses villes comme Tombouctou, hébergeant des sites inscrits au patrimoine mondial, et ils ont entrepris de détruire cet héritage culturel considéré comme contraire à leur conception rigoureuse de l'islam.

L'armée française a libéré en janvier 2013 le nord du Mali de cette emprise djihadiste. De nombreux Maliens s'étaient mobilisés pour protéger et cacher des éléments patrimoniaux en danger, et depuis, avec les équipes de l'UNESCO, ils participent à une entreprise de restauration et de sauvegarde. Une condition nécessaire pour relancer le tourisme et accompagner le développement du pays.





2 La destruction d'un mausolée à Tombouctou

Ces mausolées sont des monuments funéraires dédiés à des saints musulmans locaux et qui ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1988. En 2012, les djihadistes les détruisent au nom d'un islam où seul le prophète Mohammed peut être invoqué.



3 Le sauvetage des manuscrits de Tombouctou

Vidéo INA

➔ Mausolées et manuscrits de Tombouctou

Les djihadistes ont tenté de détruire les milliers de manuscrits, témoignages de l'importance de l'université islamique fondée au ^{xv}e siècle qui prônait un islam modéré, ouvert et tolérant. Des habitants de la ville ont exfiltré une partie des manuscrits, jusqu'à la capitale Bamako. Ils y sont toujours stockés, mais à cause du climat humide du sud, leur conservation est menacée.

4 L'impact de l'instabilité sur le tourisme

« Dans les travées d'un marché artisanal de Bamako, [...] Abderamane Ag-Mohammed soupire. [...] Avec nostalgie, l'ancien guide touristique se remémore les balades à chameau, les couchers de soleil en bordure du désert et les nuitées dans les campements touaregs. [...] »

À Tombouctou, le tourisme faisait vivre plus de 70 % de la population. Mais, depuis 2012, "le coup d'État, le contre-coup d'État, la descente des djihadistes et l'occupation", il n'y a plus personne. Du sud au nord, le Mali dispose d'atouts touristiques indéniables [...]. En 2011, un an avant la descente aux enfers, le Mali comptabilisait près de 200 000 entrées liées au tourisme. "Aujourd'hui, peut-être 10 000", avance prudemment Nina Wallet Intalou, la nouvelle ministre chargée du secteur. [...]

Au marché de Bamako, Abdoul Aziz Yacouba est lucide : la sécurité à Tombouctou n'existe pas. "La situation est critique. Il y a des braquages, des vols, tous les jours. Et la rumeur impute ça à des djihadistes encore présents aux alentours. Même la population a peur. Alors, évidemment, les ambassades déconseillent aux touristes de venir ici." Sur la carte "Conseils aux voyageurs" éditée par le Quai d'Orsay, Tombouctou est en zone rouge. Ces dernières semaines, l'ambassade de France avait renforcé sa vigilance après des menaces d'enlèvement visant les Occidentaux dans cette ville. »

Anthony Fouchard « De Bamako à Tombouctou, les touristes ont déserté le Mali et les artisans attendent leur retour »,
Le Monde, 9 septembre 2016.